



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 25 novembre 2021

L'Ordre national des pharmaciens exprime tout son soutien aux pharmaciens exerçant aux Antilles

Dans un contexte de forte contestation des mesures sanitaires, la Guadeloupe et la Martinique sont confrontées depuis plusieurs jours à de graves troubles qui touchent notamment les officines. Des pharmaciens sont empêchés d'exercer, des officines pillées et saccagées. Face à ce déferlement de violences, l'Ordre national des pharmaciens exprime toute sa solidarité aux confrères concernés par ces actes révoltants, alors qu'ils œuvrent sans relâche en faveur de la santé publique, au bénéfice de toute la population. L'Ordre appelle les autorités à renforcer les mesures de protection des officines et de leur personnel.

Les violences à l'encontre des professionnels de santé se multiplient. Depuis le week-end dernier, au moins 4 officines en Guadeloupe et 4 en Martinique dont une incendiée, ont été pillées et vandalisées. De plus, les pharmaciens, au même titre que d'autres professionnels de santé, connaissent des difficultés pour franchir les barrages sur la voie publique et se rendre sur leur lieu de travail. L'ouverture de certaines officines est ainsi entravée, fragilisant l'accès aux soins.

« L'Ordre condamne fermement ces actes de violence intolérables, alors qu'en toutes circonstances, les pharmaciens agissent au quotidien pour la santé publique et le bien de tous. Ils mettent tout en œuvre pour rester au contact direct de la population malgré le climat insurrectionnel, au détriment de leur propre sécurité. L'Ordre s'inquiète des conséquences de cette situation, qui sont désastreuses pour la santé des patients. » réagit **Carine Wolf-Thal**, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

« Les pharmaciens ultramarins œuvrent jour après jour pour expliquer les bienfaits de la vaccination, prévenir les réticences et convaincre la population. Je déplore que la profession se trouve exposée à des agissements, certes minoritaires, mais inadmissibles au regard de leur engagement. » ajoute **Brigitte Berthelot**, présidente de la section outre-mer de l'Ordre national des pharmaciens.

Face à cette situation, les délégations ordinales de Guadeloupe et de Martinique interagissent avec les autorités locales, agences régionales de santé et préfetures, pour apporter protection et renfort aux officines. Par ailleurs, l'Ordre invite les pharmaciens antillais victimes de violences et de dégradation à saisir la commission d'entraide et de solidarité de l'Ordre. Enfin, l'Ordre se réserve la possibilité de se porter partie civile dans les affaires visant les pharmaciens et réitère son soutien total à la profession.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti

aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot

romain.charpiot@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27